

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 19 juin 2020

AUX PRÉSIDENTES-DIRECTRICES GÉNÉRALES ET PRÉSIDENTS-DIRECTEURS
GÉNÉRAUX DES CENTRES INTÉGRÉS ET DES CENTRES INTÉGRÉS
UNIVERSITAIRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

À LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ
ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-JAMES ET AU PRÉSIDENT-DIRECTEUR
GÉNÉRAL DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL

Mesdames,
Messieurs,

La présente vise à vous transmettre la mise à jour des directives concernant les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) dans le contexte actuel de pandémie à coronavirus. Cette directive remplace celle vous ayant été transmise par l'intermédiaire de la Sécurité civile le 25 mai 2020.

Cette mise à jour est requise dans le contexte du déconfinement progressif des CHSLD. Des consignes vous sont présentées, notamment sur les éléments contenus dans le plan de déconfinement qui vous a été transmis le 18 juin 2020.

Nous comptons sur votre habituelle collaboration afin de vous assurer que ces orientations soient diffusées auprès des équipes concernées et qu'elles soient mises en place de façon efficace.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,



Yvan Gendron

p. j. 1

c. c. Membres du CODIR, MSSS
PDGA des CISSS et des CIUSSS
Sécurité civile, MSSS

N/Réf. : 20-MS-05553-37